

Ce problème a suscité une vive inquiétude dernièrement à l'annonce qu'une soixantaine—et d'après le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall) ce serait une quarantaine—de navires étrangers faisaient la pêche jusque sur nos côtes. J'ignore si l'Union soviétique en était, mais presque tous les pays pêcheurs faisaient la pêche sur la côte est du Canada. La nouvelle a provoqué une vive inquiétude et certains gens, pas des hommes politiques mais des particuliers, ont proféré des menaces, disant que si Ottawa n'apportait pas de remède, ils prendraient la chose en main et verraient à sauvegarder leurs intérêts. Pour ces gens, c'était comme si on les volait, comme si on s'était introduit avec effraction chez eux pour s'emparer de leurs biens et ils estimaient avoir le droit de se défendre.

La déclaration du ministre visait à expliquer les récentes déclarations, car les propos du ministre des Transports (M. Jamieson), du ministre des Pêches et des Forêts (M. Davis) et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) avaient donné l'impression qu'à partir de la proclamation du ministre des Pêches, il y a quelques jours, les navires des pays qui pratiquent la pêche depuis toujours devaient rester en dehors de la limite de 12 milles au large de la côte sud-ouest de Terre-Neuve, qui se trouve être une partie du Canada. Le fait est que, dès le lendemain, 40 navires de pêche étaient en pleine activité à moins de trois milles de la côte. De là la confusion dans les esprits.

Le ministre nous dit maintenant que nous ne devons pas nous en faire à ce sujet, vu que les pays en question seront avertis, mais ce sera long avant que le ministère des Affaires extérieures ait communiqué l'avis en question et obtenu la réponse qui s'impose de la part de ces pays. Sauf erreur, ce n'est pas sans beaucoup d'hésitation que les fonctionnaires de ce ministère ont accepté la proclamation du ministre des Pêches et ils n'ont pas montré beaucoup d'empressement pour signaler le problème aux divers pays.

Dans sa déclaration le ministre a dit avoir demandé à différents pays d'obtempérer et il a évoqué certaines parties du littoral. Puis il a ajouté que nous leur demandons d'obtempérer immédiatement en cas de conflit. Mais il s'agit seulement de leur demander de le faire. Il a ensuite déclaré que ces pays en avait reçu avis et que les Terre-Neuviens en comprenaient les raisons.

Parlant au nom de la plupart des Terre-Neuviens que je connais, je peux dire que ce n'est pas ainsi qu'ils comprennent la situation. Ils avaient estimé que la question était bien en main et qu'une décision avait été prise. Je ne m'étendrai pas davantage sur la question de savoir si ce préavis a bien été donné ou non, mais les Canadiens se posent encore certaines questions. Premièrement, nous voulons savoir quand cette annonce a eu lieu. Les réponses que le ministre devra fournir au Canada devront être faites par une déclaration à l'appel des motions ou à l'aide d'un texte rédigé. Nous désirons également savoir quand ces pays ont été avertis du problème et informés de la réponse du Canada par la proclamation du ministre des Pêches. Nous voulons connaître leurs réponses.

Deuxièmement, nous voulons connaître quels sont les projets du Canada pour faire sentir sa présence dans ces régions. On nous a annoncé que deux appareils du ministère de la Défense nationale avaient été mobilisés pour tenter de faire respecter la proclamation du ministre. Nous voulons savoir dans quelle mesure le Canada est prêt à faire sentir sa présence et à repousser les bateaux étrangers loin de nos côtes, permettant ainsi à nos propres concitoyens de vivre d'une ressource qui s'épuise de jour en jour.

Le gouvernement du Canada est-il prêt à arraisonner et à pénaliser les vaisseaux étrangers qui s'infiltreraient dans la zone territoriale de 12 milles instituée par le ministre des Pêches, même si celle-ci n'existe pas encore?

Étant donné que les pays intéressés ont reçu préavis, le gouvernement canadien leur demandera-t-il des indemnités de pertes d'équipement et de destruction de nos ressources en poisson qui a affecté le mode de vie de nos pêcheurs?

Ma troisième question est celle-ci: le gouvernement canadien est-il prêt à faire observer la limite territoriale de 12 milles tout autour de nos côtes? Est-ce simplement une question de jours avant que la même chose se reproduise dans d'autres régions de Terre-Neuve et cause le même problème? Si la chose arrive à la baie Notre-Dame, cette année, le ministre des Pêches ne doit pas compter que je fasse preuve de pondération si son gouvernement ne se montre pas sérieux. Je ne recouvrirai pas d'éteignoirs l'angoisse des Terre-Neuviens s'ils décident d'essayer de forcer ces navires à s'éloigner de nos côtes.

Enfin, il y a, d'une façon plus générale, à savoir si le Canada s'apprête maintenant, étant donné les derniers événements et les dangers d'une brusque flambée internationale et d'une crise profonde à ce propos si nous essayons de nous faire justice à nous-mêmes, à forcer ces gens à s'éloigner de nos rivages. J'ignore si, conséquemment, nous vendrons autant de blé ou de chemises fabriquées au Québec, mais, pour éviter toute difficulté, le gouvernement du Canada amorcera-t-il de nouvelles initiatives en matière de conservation?

Le ministre a conclu en donnant l'avertissement que si nous bousculons trop ces pays, nous risquons de briser les rapports que nous espérons susciter en vue de la conférence de 1973 sur le droit de la mer. En nous remémorant la conférence de Genève, qui a eu lieu en 1958, nous verrons que le Canada a alors obtenu le droit, que lui ont reconnu internationalement tous les pays présents à la conférence, de demander aux pays pratiquant la pêche sur notre plateau continental s'ils consentiraient à s'en tenir à certains quotas et à respecter des mesures de conservation et de gestion que notre pays prendrait. S'ils s'y refusaient, six mois après toute démarche formelle du Canada en ce sens, le Canada, unilatéralement, pourrait annoncer certaines mesures de conservation et de gestion et les faire respecter.

• (Midi)

Je prétends donc qu'il ne s'agit pas simplement de persuader ces pays étrangers de respecter les ressources du Canada. Je mets le ministre au défi d'éclairer la